

Avez-vous déjà essayé? Vous pouvez désormais offrir des articles Abo à vos proches.



Abo **Traitement des eaux usées**

«Les citoyens comptent moins que les grenouilles»

La future STEP régionale de Payerne passe son examen. Problème, le site retenu est voisin d'une zone industrielle et d'habitat.



Sébastien Galliker

Publié aujourd'hui à 07h01



La future STEP régionale de Payerne doit remplacer la vétuste installation actuelle, de même que six autres STEP locales.

JEAN-PAUL GUINNARD

«Lors de la séance de conciliation, j'ai posé la question de qui souhaiterait avoir une STEP en face de chez lui. Personne n'a levé la main. Mais cela n'empêche pas la Commune et les promoteurs du projet d'aller de l'avant. Si cela se réalise, j'aurai mes bureaux sous le premier bac d'arrivée des matières fécales de toute une région pendant des années.» Propriétaire d'une entreprise de sanitaires installée dans la zone industrielle de la route de Grandcour, à Payerne, Ludovic Ney fait partie des opposants au projet de future STEP régionale.

«Le projet constitue un objectif important, car il est prévu par la stratégie cantonale micropolluants.»

Patrick Genoud, chargé de communication à la Direction générale du territoire et du logement

Nommé L'Éparse, ce dossier, à l'étude depuis des lustres, doit permettre de traiter les micropolluants produits par les habitants de seize communes vaudoises et fribourgeoises, situées sur le bassin versant de la Broye. La structure est prévue pour un bassin de 49'000 habitants répartis de Champtauroz à Missy en passant par Torny (FR) ou Montagny (FR). Elle répond à un intérêt public prépondérant. Dès 2021, Payerne a lancé le chantier d'infrastructures pour se connecter au futur site, qui abritera aussi un chauffage à distance.

En zone agricole

Selon une évaluation tenant compte de divers critères comprenant l'affectation (zone constructible), la surface disponible, l'altitude, la présence d'un exutoire ou la protection des milieux bâti et naturel des environs, et le potentiel d'agrandissement, l'implantation dans un nouveau site a été privilégiée à la transformation de l'actuelle STEP de Payerne. Soumis à l'enquête publique jusqu'au 16 juin 2022, le plan d'affectation L'Éparse doit faire passer une surface de 18'704 m² en zone affectée à des besoins publics. Le Conseil communal devra prochainement examiner les trois oppositions encore pendantes.

«À l'époque, on éloignait ces structures des villes. Et maintenant, on veut les placer à côté de constructions et d'habitations, prétendument pour concentrer le bâti.»

David Bapst, voisin de la future STEP

Vu l'importance du dossier, le Canton autorise donc une implantation en zone agricole, en prolongement immédiate de la zone industrielle. «Le projet constitue un objectif important, car il est prévu par la stratégie cantonale micropolluants. De plus, la Commune a pu démontrer qu'il n'existait pas d'alternative pour implanter cette nouvelle STEP hors surfaces d'assolement (SDA)», justifie Patrick Genoud, responsable communication à la Direction générale du territoire et du logement.

Les SDA utilisées ont été déduites de la marge disponible par rapport au quota de 75'800 hectares que le Canton de Vaud se doit de maintenir. Même le futur chauffage à distance est considéré d'intérêt général, «la valorisation de la chaleur des eaux en sortie de STEP étant fortement recommandée par la Direction générale de l'environnement, puisqu'elle constitue une énergie renouvelable et indigène».

«Dégageant aussi potentiellement de mauvaises odeurs, le bâtiment de collecte des déchets carnés a été construit à distance respectable.»

Sébastien Gobalet, opposant au dossier

Nuisances olfactives et sonores, atteintes aux SDA ou incidences sur les activités agricoles sont dénoncées par des voisins directs. «En 1968, quand l'actuelle STEP de Payerne a été construite, il n'y avait que la caserne dans les environs. À l'époque, on éloignait ces structures des villes. Et maintenant, on veut les placer à côté de constructions et d'habitations, prétendument pour concentrer le bâti», peste David

Bapst. Agriculteur à Payerne, il vit à proximité, sur l'autre rive de la Broye, et exploite les terres voisines du site retenu.

Famille voisine

Aux yeux des opposants, il aurait été plus simple d'utiliser le site de la STEP actuelle, qui abrite également la déchetterie communale. Ou alors de l'éloigner davantage du bâti urbain si la surface de la STEP actuelle n'est pas suffisante pour abriter toutes les nouvelles infrastructures. «Dégageant aussi potentiellement des mauvaises odeurs, le bâtiment de collecte des déchets carnés a été construit à distance respectable, derrière le cordon boisé de l'ancien tracé de la Broye. Pourquoi ne pas mettre la nouvelle STEP dans les parages?» questionne Sébastien Gobalet, dont la famille vit à côté du site retenu.

«Cet emplacement aurait très certainement engendré des oppositions des associations en lien avec la protection de la nature.»

Monique Picinali, municipale de Payerne

Le comité de direction de L'Épense a étudié cette variante, mais «cela aurait nécessité des travaux, notamment d'infrastructures, dans la zone écologique de l'ancienne Broye», répond Monique Picinali, municipale en charge du dossier depuis dix-huit mois. L'endroit abrite notamment des oiseaux et des batraciens. «Cet emplacement aurait très certainement engendré des oppositions des associations en lien avec la protection de la nature», reprend l'élue PLR.

Une réponse qui fait bondir Ludovic Ney. «Les citoyens et contribuables comptent moins que les grenouilles», s'emporte le voisin. Il reviendra au Conseil communal de Payerne de trancher la question du plan d'affectation pour ce dossier intercantonal. Si le Législatif décidait de lever les oppositions et de valider le dossier, les voisins pourront s'en remettre à la justice pour défendre leurs droits.

Sébastien Galliker est journaliste à la rubrique vaudoise depuis 2017. Au bureau de Payerne, il couvre l'actualité de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Journaliste depuis 2000, il a travaillé à La Broye Hebdo, aux sports et en région. [Plus d'infos](#)

 @sebgalliker

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

1 commentaire